

## Éditorial

Jean-Rémi Brault

Volume 35, numéro 3, juillet–septembre 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028146ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1028146ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

### ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce document

Brault, J.-R. (1989). Éditorial. *Documentation et bibliothèques*, 35(3), 71–72.  
<https://doi.org/10.7202/1028146ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1989

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## éditorial

Tous les lecteurs de *Documentation et bibliothèques* l'auront sans doute remarqué, cette revue professionnelle est entrée dans la trente-cinquième année de son existence. Même si, au cours des ans, elle a modifié son nom, s'adaptant aux changements de nom que l'Association avait elle-même acceptés, la réalité reste vérifiable : cette revue est publiée depuis trente-cinq ans, sans interruption. Comme l'écrivait un précédent directeur au moment du premier quart de siècle de la revue : « Il y a là constatation de l'importance d'un périodique comme véhicule d'information et de formation dans le milieu québécois de l'information documentaire »<sup>1</sup>.

Il nous apparaît que cette longévité constitue, sinon un exploit, du moins un événement digne de mention. *Documentation et bibliothèques* et, auparavant, le *Bulletin de l'A.C.B.L.F.* n'auraient sans doute pas survécu sans la conjugaison de compétences nombreuses, de dévouement incalculable et d'une foi dans les valeurs professionnelles véhiculées par ce périodique. Quiconque se donne la peine de parcourir la collection complète de cette publication ne manque pas d'être impressionné par la qualité de l'engagement d'un grand nombre de collègues qui, au fil des années et des parutions, ont assumé la responsabilité de faire paraître régulièrement ce bulletin. Soucieux et confiants que chaque nouvelle parution « saura répondre aux nouvelles exigences de la profession et aux espoirs que nous [y] plaçons »<sup>2</sup>, les équipes de rédaction qui se sont succédé ont rivalisé d'intelligence pour contribuer à l'amélioration de la profession et de ses membres.

Aussi, c'est d'abord à ces collègues que nous voulons rendre hommage. À ceux et à celles qui continuent de travailler au développement et à « l'avancement des sciences et des techniques de la documentation », à l'implantation fort difficile des bibliothèques et des centres de documentation au sein de notre société. À tous et à toutes ces collègues qui nous ont précédés à la barre de ce navire, les membres du présent Comité de rédaction se

font l'écho de tous leurs confrères et consoeurs de la profession pour leur dire une profonde gratitude.

Et puis, nous désirons saluer la multitude des auteurs qui, durant ces trente-cinq années, n'ont pas hésité à grignoter souvent sur leur temps de loisirs pour commettre un article ou un compte rendu. Mais pourquoi ne pas rappeler que, si ces auteurs contribuent de façon essentielle à la publication et au bon renom de la revue, en retour, la revue leur accorde une tribune privilégiée pour exprimer leurs convictions professionnelles, pour faire partager les résultats de leurs recherches scientifiques et pour leur donner souvent une occasion de réfléchir sur un sujet important.

Nous sommes conscients qu'en invitant des collègues à rédiger des textes pour publication dans *Documentation et bibliothèques*, nous ajoutons une contrainte supplémentaire à un ensemble de travaux, professionnels et personnels, souvent fort exigeants. Malgré tout, nous prétendons que les premiers bénéficiaires de ces recherches ou de ces articles sont les auteurs eux-mêmes. Nous refusons de faire nôtre cette remarque de l'historien Thomas Chapais qui, au début de ce siècle, s'exclamait : « Une de nos grandes misères à nous, canadiens-français, c'est la paresse, ou si le mot est trop fort, c'est l'indolence intellectuelle »<sup>3</sup>. Non, il ne s'agit certes pas de paresse, ni même d'indolence. Mais au surcroît réel de travail, s'ajoutent le manque d'habitude d'écrire, la panique devant la « page blanche », voire la crainte de subir le jugement de ses pairs.

Disons-le franchement : la grande difficulté que les membres du Comité de rédaction éprouvent consiste à recruter des auteurs d'articles ou de comptes rendus. Nous faisons grâce au lecteur des raisons ou prétextes invoqués pour ne pas écrire. Mais nous continuons d'être convaincus que la rédaction d'un article sert autant l'auteur que les éventuels lecteurs. Aussi, n'hésitons-nous pas à faire appel à tous ceux et à toutes celles qui « ont quelque chose à dire », qui ont le goût

1. Marcel Lajeunesse, « Mot de la rédaction », *Documentation et bibliothèques*, vol. 23, no 4 (décembre 1977), 178.

2. « Mot de la rédaction », *Documentation et bibliothèques*, vol. 19, no 1 (mars 1973), 2.

3. Association catholique de la jeunesse canadienne-française, *Le Congrès de la jeunesse à Québec en 1908*. Préface de Thomas Chapais, Montréal, Le Semeur, 1909, p. 7.

et le courage d'écrire, et nous les invitons à contacter un membre du Comité de rédaction.

Les membres du Comité de rédaction désirent également rappeler qu'après plusieurs années à la direction de *Documentation et bibliothèques*, monsieur Gérard Mercure a demandé au Bureau de l'ASTED de lui désigner un successeur. Ses nouvelles orientations professionnelles ne lui permettaient plus de réserver à la direction de la revue tout le temps requis.

Nous lui savons gré pour le travail considérable qu'il a accompli durant ces années de directorat. Et nous nous réjouissons qu'à notre demande, il ait accepté de poursuivre sa collaboration aux travaux de notre Comité de rédaction.

C'est pour des raisons semblables que madame Nicole Lavigne a décidé de quitter le poste de secrétaire à la rédaction. Et nous sommes également très heureux qu'elle puisse continuer de nous apporter sa précieuse collaboration en tant que membre du Comité. Et nous saluons la venue (ou le retour) de madame Gisèle Archambault. Elle avait déjà

occupé ce poste durant les années 70, si bien qu'elle est déjà familière avec les modalités de la production de la revue.

Ces changements n'entament en rien notre désir de recruter des nouveaux collègues au sein de notre Comité. Nous constatons que la tâche serait évidemment moins lourde si elle était partagée par un plus grand nombre de personnes.

En terminant, nous reprenons à notre compte le souhait d'un de nos prédécesseurs, et nous le livrons à la réflexion des lecteurs de *Documentation et bibliothèques*:

Nous souhaiterions compter sur un courrier plus abondant et plus productif: nous recevons peu de commentaires, rarement des critiques — ce qui est étonnant en milieu francophone — et surtout pas assez de suggestions sur la politique rédactionnelle de *Documentation et bibliothèques* pour fins de régie et d'orientation du Comité<sup>4</sup>.

*Jean-Rémi Brault*

Jean-Rémi Brault

4. Hubert Perron, « Mot de la rédaction », *Documentation et bibliothèques*, vol. 21, no 1 (mai 1975), 3.

L · I · B · R · A · I · R · I · E

**MICHEL FORTIN** INC.

**CEC**

LITTÉRATURE GÉNÉRALE, QUÉBÉCOISE, FRANÇAISE,  
LIVRES ET DICTIONNAIRES ESPAGNOLS  
REVUES ET JOURNAUX

3714, RUE ST-DENIS, MONTRÉAL, TÉL. : (514) 849-5719